



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'Assemblée nationale**

### **Procès-verbal**

**de la réunion du comité directeur du 28 janvier  
2022**

Statuer sur une demande de changements de membres  
au sein des commissions parlementaires

---

**2022**

## TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU VENDREDI 28 JANVIER 2022 ..... 1

ANNEXE

I. Demande du groupe parlementaire formant le gouvernement

Réunion du vendredi 28 janvier 2022

Objet : Statuer sur une demande de changements de membres au sein des commissions parlementaires

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président
  
- M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M<sup>me</sup> Labrie (Sherbrooke), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
  
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

---

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

Statuer sur une demande de changements de membres au sein des commissions parlementaires :

Concernant la demande adressée, le 28 janvier 2022 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par le groupe parlementaire formant le gouvernement, afin de désigner :

- M. Thouin (Rousseau) membre de la Commission des institutions, en remplacement de M<sup>me</sup> Lavallée (Repentigny);
  
- M. Thouin (Rousseau) membre de la Commission de l'administration publique, en remplacement de M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle);
  
- M. Skeete (Sainte-Rose) membre de la Commission de l'aménagement du territoire, en remplacement M. Girard (Lac-Saint-Jean);

- M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle) membre de la Commission des institutions, en remplacement de M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel);
- M. Allaire (Maskinongé) membre de la Commission de la culture et de l'éducation, en remplacement de M. Skeete (Sainte-Rose);
- M. Girard (Lac-Saint-Jean) membre de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement de M<sup>me</sup> Lavallée (Repentigny);
- M<sup>me</sup> Lavallée (Repentigny) membre de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement de M<sup>me</sup> Chassé (Châteauguay).

Le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
François Arsenault

\_\_\_\_\_  
François Paradis

FA/mn

Québec, le 28 janvier 2022

## **ANNEXE I**

**Demande du groupe parlementaire formant le gouvernement**

**De :** [Desnoyers, Annie](#)  
**A :** [Moreau, Cindy](#); [Blanchette, Martin](#); [Larouche, Josée](#); [Moreau, Lise](#)  
**Cc :** [Barnes Crépeau, Natasha](#); [Larochelle, Anne-Marie](#); [Arsenault, François](#)  
**Objet:** Changements de membres au sein de commissions  
**Date:** 28 janvier 2022 12:06:00

---

Bonjour à tous,

En prévision de la prochaine rentrée parlementaire, nous souhaiterions procéder à quelques modifications relatives à nos membres au sein des commissions parlementaires. Les changements proposés sont les suivants:

- *Que le député de Rousseau soit nommé membre permanent de la Commission des institutions, en remplacement de la députée de Repentigny;*
- *Que le député de Rousseau soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique, en remplacement de la députée de Labelle;*
- *Que le député de Sainte-Rose soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député de Lac St-Jean;*
- *Que la députée de Labelle soit nommé membre permanente de la Commission des institutions, en remplacement de la députée de Mirabel;*
- *Que le député de Maskinongé soit nommé membre permanent de la Commission de la culture et de l'éducation, en remplacement du député de Sainte-Rose;*
- *Que le député de Lac-Saint-Jean soit nommé membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement de la députée de Repentigny;*
- *Que la députée de Repentigny soit nommé membre permanente de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement de la députée de Châteauguay.*

Nous souhaiterions que ces changements puissent être entérinés par courriel par le comité directeur de la CAN et par la suite, le rapport du comité directeur serait déposé avec effet rétroactif à la reprise des travaux le mardi 1<sup>er</sup> février prochain.

Je vous prie de confirmer si nous avons le consentement de vos leaders respectifs et du Président de l'Assemblée nationale pour procéder ainsi.

Bon weekend,

**Annie Desnoyers**

Directrice

Cabinet du leader du gouvernement

Tél.: 418 643-3804

---

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.  
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.  
Merci.